

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE GROUPE RBR-T APPELLE LES ACTEURS DE L'IMMOBILIER ET DE LA MOBILITÉ À REAGIR SUR LES PREMIERS RESULTATS DE SA RÉFLEXION « L'IMMOBILIER, PARTIE PRENANTE DE LA MOBILITÉ RENOUVELÉE »

Paris, le 12 avril 2021

Le groupe prospectif du Plan Bâtiment Durable, co-présidé par Christian Cléret et Jean-Christophe Visier, « Réflexion Bâtiments Responsables et Territoires » (RBR-T) lance une nouvelle réflexion ayant pour thème « L'immobilier, partie prenante de la mobilité renouvelée ». Ce travail vise à identifier les nouvelles relations à développer entre bâtiment et mobilité, au service du développement de territoires plus responsables et plus désirables. Le groupe RBR-T publie une première version de note qui est soumise aux acteurs de la filière jusqu'au 7 mai 2021.

Le logement et la mobilité sont les postes de dépenses les plus lourds pour les ménages. Ces secteurs comptent à eux deux pour 80 % de la consommation énergétique mondiale et sont responsables de 49 % de la production de GES et 70 % de la production de CO₂. Avec l'augmentation du prix du foncier, apparaissent des difficultés pour se loger près du lieu de travail, l'allongement du temps de transport et donc *in fine* la pollution des villes et ses impacts sur la santé.

Il apparaît ainsi une véritable convergence d'intérêts des secteurs immobilier et de la mobilité : entre nécessité d'aller vers une énergie décarbonée et d'optimiser leur consommation énergétique, et remise en cause des modèles de plus en plus impactés par les nouveaux usages, le partage et la mutualisation.

C'est pourquoi, le groupe de travail RBR- T s'est penché ces derniers mois sur le sujet pour identifier les nouvelles relations à développer entre bâtiment et mobilité afin de se défaire du pesant héritage du fonctionnalisme urbain et construire un nouvel équilibre « bâtiment-mobilité » face aux enjeux urbains. En ce sens, le groupe identifie huit pistes d'avenir présentées dans cette note :

1. Faire le pari du moins (plutôt que du mieux ou du différent)
2. Augmenter l'immeuble et en faire une plateforme de services
3. Réinventer nos (très chers) parkings
4. Penser le véhicule électrique comme un équipement du bâtiment
5. Changer d'échelle
6. Faire de la marche, le moyen de locomotion privilégié
7. Promouvoir un nouveau pacte public/privé
8. Trouver un nouvel équilibre métropoles/villes moyennes

Les premiers résultats de cette réflexion sont publiés ce jour et **les acteurs intéressés sont appelés à réagir d'ici le 7 mai 2021** sur ce premier texte en écrivant à l'adresse mail suivante : planbatimentdurable@developpement-durable.gouv.fr

La note complète est consultable via ce lien : <http://www.planbatimentdurable.fr/l-immobilier-partie-prenante-de-la-mobilite-a1532.html>

Une version finale de la note, enrichie des contributions reçues, sera publiée à l'issue de la phase de consultation et présentée à l'occasion d'un cycle de trois colloques qui se tiendront durant la deuxième quinzaine de juin.

Le groupe Réflexion Bâtiments Responsables et Territoires (RBR-T)

Le Plan Bâtiment Durable a lancé en 2011 le groupe de travail prospectif « Réflexion Bâtiment Responsable 2020-2050 » dit « RBR 2020-2050 ». En 2020, le groupe se renouvelle sous une nouvelle co-présidence assurée par Christian Cléret et Jean-Christophe Visier et prend le nom de RBR-T pour "Réflexion Bâtiments Responsables & Territoires"

Ce groupe de travail, composé d'une trentaine de personnalités qualifiées, reconnues pour leur expertise et leur indépendance, mène une réflexion prospective sur le bâtiment de demain. Depuis sa création en 2011, le Groupe de Travail Réflexion Bâtiment Responsable a publié plusieurs rapports et notes dans l'optique de participer pleinement aux réflexions sur le futur de la construction.

*L'ensemble des publications du groupe RBR-T sont publiées sur le site du Plan Bâtiment Durable :
<http://www.planbatimentdurable.fr/publications-du-groupe-de-travail-rbr-r233.html>*

En savoir plus sur RBR-T : <http://www.planbatimentdurable.fr/reflexion-batiment-responsable-territoires-r231.html>

Le Plan Bâtiment Durable

Lancé en janvier 2009 par les pouvoirs publics, le Plan Bâtiment Durable, présidé par Philippe Pelletier, fédère un large réseau d'acteurs du bâtiment et de l'immobilier autour d'une mission commune : favoriser l'atteinte des objectifs d'efficacité énergétique et environnementale de ce secteur. Le Plan Bâtiment Durable assure la concertation permanente au sein de la filière et témoigne de la mobilisation continue des acteurs au plan national comme régional. Il est ainsi force de proposition auprès des pouvoirs publics.

En savoir plus : www.planbatimentdurable.fr

Contact presse

Marie GRACIA, chargée de mission, Plan Bâtiment Durable

01 40 81 92 09 – 06 65 08 75 39

marie.gracia@developpement-durable.gouv.fr

www.planbatimentdurable.fr

Twitter @PlanBatiment

LinkedIn Plan Bâtiment Durable